

## Lionel GALAND

### Un vieux débat: l'origine de l'écriture libyco-berbère

D'où vient l'écriture libyco-berbère? La question est débattue depuis longtemps et, semble-t-il, sans résultat décisif. On distingue en gros deux types de réponse. Certains chercheurs font dériver cette écriture d'un milieu sémitique et ils sont sans doute confortés dans cette solution, plus ou moins consciemment, par le sentiment fort répandu que tout alphabet vient du Proche-Orient. D'autres tiennent pour une création locale, hypothèse qui a précédé les luttes actuelles pour l'affirmation de l'identité berbère, mais que les militants accueillent évidemment sans réserve. La présentation la plus complète, la plus impartiale et la plus fine du débat reste, selon moi et malgré sa date, celle qu'en a faite J.G. Février (1959, p. 321-328), à qui je renvoie pour la bibliographie antérieure.

Dans le camp des tenants d'une origine sémitique, soutenue par Littmann dès 1904, citons d'abord Marcel Cohen (1958, p. 132-133), qui traite de l'écriture libyco-berbère dans le chapitre "L'alphabet consonantique de Syrie-Palestine", ce qui est assez significatif. Toutefois la phrase par laquelle il s'explique reste prudente, voire un peu ambiguë: "Au total, compte tenu surtout du caractère alphabétique consonantique d'ensemble, rien ne s'oppose à l'idée d'une dérivation indépendante du prototype sémitique" (p. 133). Même attitude, plus explicite encore, chez J. Friedrich (1966, p. 94-95), qui présente l'écriture libyque en "annexe" (Anhang) de l'étude portant sur l'écriture alphabétique sémitique. Friedrich rejette l'idée d'un rapport avec le punique ou le néopunique et penche pour le sudarabique, mais il estime qu'il y a eu développement parallèle plutôt qu'emprunt pur et simple (p. 95), ce qui, me semble-t-il, laisse dans l'ombre la véritable origine. Rössler (1980, p. 277; voir aussi son étude de 1979, reprise par Mukarovsky, 1981, p. 36-38), à qui l'étude du libyque doit les écrits les plus stimulants et les plus séduisants (un peu trop parfois?), est catégorique: pour lui l'écriture libyque n'est qu'une déviation de l'écriture consonantique sémitique "d'où assurément toutes les écritures alphabétiques de notre planète proviennent d'une façon ou de l'autre, ou dont elles dépendent en quelque manière" ("eine Abart des semitischen Konsonantenschrift, von der ja in irgendeiner Weise alle Buchstabenschriften unseres Planeten abstammen oder irgendwie abhängig sind"); l'écriture libyque se serait séparée très tôt des autres, ce qui expliquerait qu'elle présente plus d'analogies avec les alphabets sémitiques du sud-ouest qu'avec ceux du nord-ouest. Notons au passage ce vœu auquel voudrait répondre aujourd'hui notre entreprise du RILB: "la science a vraiment grand besoin d'un corpus des inscriptions sahariennes; sa réalisation est encore fort lointaine" (p. 277). Rössler est sans doute trop ingénieux lorsqu'il rejette l'explication du nom *tifinagh* par *Punica*, pour le rattacher au grec *pinaks* "tablette à écrire", étymologie qui ne convient guère à une écriture qui, semble-t-il, ne fut jamais employée sur les tablettes des scribes ou des écoliers. Mais revenons au problème de l'origine: plus récemment, M. O'Connor (1996, p. 112-116) parle d'une dérivation à partir d'un prototype sémitique, "probablement punique" ou peut-être sudarabique. Kossmann (1999, p. 17) estime que l'écriture libyque est "probablement dérivée de l'écriture phénicienne", tout en lui reconnaissant un caractère "originel". Enfin Muzzolini (2001, p. 23-26) en réaction à l'article de Chaker et Hachi sur lequel je vais revenir, se prononce nettement pour "une ascendance ultime phénicienne, au sens large [...]".

Moins nombreux sont les chercheurs qui penchent pour une origine locale de l'écriture libyco-berbère. Mais, sans pousser très loin la recherche, je peux citer Camps, qui, dès son *Massinissa* (1960, p. 269-274), réfutait l'hypothèse (parfois avancée) d'une création due au roi numide, mais soutenait que l'écriture numide, fort antérieure à ce dernier, "semble bien être indigène" (p. 274). Camps est un peu moins catégorique en 1996: il parle de "problèmes insolubles" (p. 2570) et se contente d'affirmer "la très grande ancienneté de l'écriture libyque dans les pays du Maghreb" (p. 2572). Tout récemment, Chaker et Hachi (2000) ont proposé un examen systématique des différents aspects de la question, combinant notamment les données de la linguistique et celles de l'archéologie ou de la préhistoire. Leur position est claire: ils penchent pour "une origine endogène" (p. 96) et

refusent l'idée d'un emprunt direct au phénicien ou au punique. C'est cet article qui a provoqué le compte rendu dans lequel Muzzolini, cité plus haut, est d'accord pour écarter une explication par le punique, mais maintient l'idée d'une ascendance phénicienne.

Telles sont, fortement résumées, les thèses en présence. Chacune d'elles dispose de bons arguments. Mais il semble possible, sinon de les concilier, du moins de les combiner. Je précise tout de suite que, faute de compétence, je ne discuterai pas les arguments relevant de la préhistoire, qui ont pu être invoqués de part et d'autre. Pourtant je ne regrette qu'à demi de ne pouvoir me risquer dans ce domaine. Les données des préhistoriens sont en effet très précieuses lorsque l'association d'une gravure rupestre et d'une inscription est assurée, mais ce cas est rarissime. L'exemple le plus clair, à mon avis, est celui de l'inscription des Azibs n'Tkkis (Maroc), parce que les lettres sont tracées dans un cartouche que l'auteur du dessin a visiblement ménagé pour elles, si bien que Muzzolini (2001, p. 24, 25) a peut-être sous-estimé l'importance du document. Cependant la grande majorité des inscriptions rupestres paraissent indépendantes des dessins voisins.

Je peux résumer ainsi la position que j'ai prise en diverses occasions (Galand 1991, 1996). Proche de celle de Camps, elle ne vise pas à l'originalité et, à vrai dire, elle se trouve déjà, comme en filigrane, dans l'analyse critique proposée par Février. Le simple examen des tracés exclut, me semble-t-il, un emprunt global à un alphabet sémitique; par contre, la mise en œuvre des signes et différents ajustements témoignent d'une influence sémitique certaine, sur laquelle, du reste, tous les auteurs sont d'accord. Voyons successivement ces deux points.

Il suffit de comparer le style géométrique et raide des caractères libyques avec les courbes et les boucles des caractères puniques pour exclure l'idée d'un emprunt (et l'on songera encore moins au néo-punique dont les lettres trahissent hâte et négligence). Aussi voit-on que les partisans d'une origine sémitique se tournent plus volontiers vers les alphabets anciens, plus géométriques, qu'il s'agisse de l'écriture phénicienne ou d'une écriture sudarabique. mais il faut redire ici qu'en matière de figures simples, l'imagination humaine a des limites. Des tracés comme le trait, le rond, la croix peuvent apparaître spontanément en différents points du globe, ce qui a conduit des chercheurs audacieux, mais peu crédibles, à trouver des inscriptions libyques en Amérique (voir Carter 1976 et plusieurs autres, cités dans Galand 1979, p. 167)! Il est vrai que la comparaison devient plus sérieuse lorsque les mêmes signes notent le même son: c'est justement le cas de la croix, qui vaut *t* dans plusieurs alphabets sémitiques et en libyco-berbère. Rössler et Mukarovsky n'ont pas manqué de souligner ces correspondances, mais je suis frappé par leur petit nombre. Rössler (1980, p. 277) énumère *g*, *l*, *s*, *t*. C'est bien peu pour tout un alphabet et, s'il y a eu emprunt, ce dernier n'aura été que très partiel. Je le mettrais plus volontiers au compte de l'influence sémitique. À côté de ces quelques exemples, on remarque que l'écriture de phonèmes qui n'ont rien de marginal, comme *r*, *w*, *b* et beaucoup d'autres, diffère sensiblement des données sémitiques. Je pense donc que les matériaux libyques ont, pour la plupart, été créés en Afrique où, du reste, on les retrouve souvent dans des emplois variés, tatouages, décoration de poteries, marques d'animaux (que pourtant les Touaregs ne paraissent pas mettre en rapport avec leur écriture: Drouin 1995, p. 66).

Que l'influence sémitique se soit exercée fortement pour susciter ou améliorer la mise en œuvre de ces matériaux est au contraire indéniable. Les tenants de l'origine sémitique insistent beaucoup sur le caractère consonantique de l'écriture libyco-berbère, dans lequel, pour ma part, je verrais plutôt l'emprunt d'une technique que l'emprunt d'un alphabet. Il en va de même pour la disposition des inscriptions de *Thugga* (Dougga, Tunisie), dont les lignes sont horizontales et dirigées de droite à gauche comme leurs voisins puniques (à ce propos, il faut répéter qu'avec les inscriptions bilingues de Dougga on est tombé du premier coup sur une exception: cette chance, réelle, a néanmoins pesé sur les études, car les textes de Dougga ne sont pas les plus représentatifs de l'écriture libyco-berbère). Il n'est même pas impossible que l'idée d'employer l'écriture libyco-berbère sur des monuments, stèles ou autres, ce qui n'entre pas dans les fonctions traditionnelles que nous lui connaissons, ait été suggérée par des modèles extérieurs. À l'époque des rois

numides, ces modèles devaient être puniques et cela pourrait expliquer que les lettres aient reçu le nom de *Punica*, d'où *tifinagh*, même si elles ne sont pas plus puniques que nos chiffres "arabes" ne sont arabes.

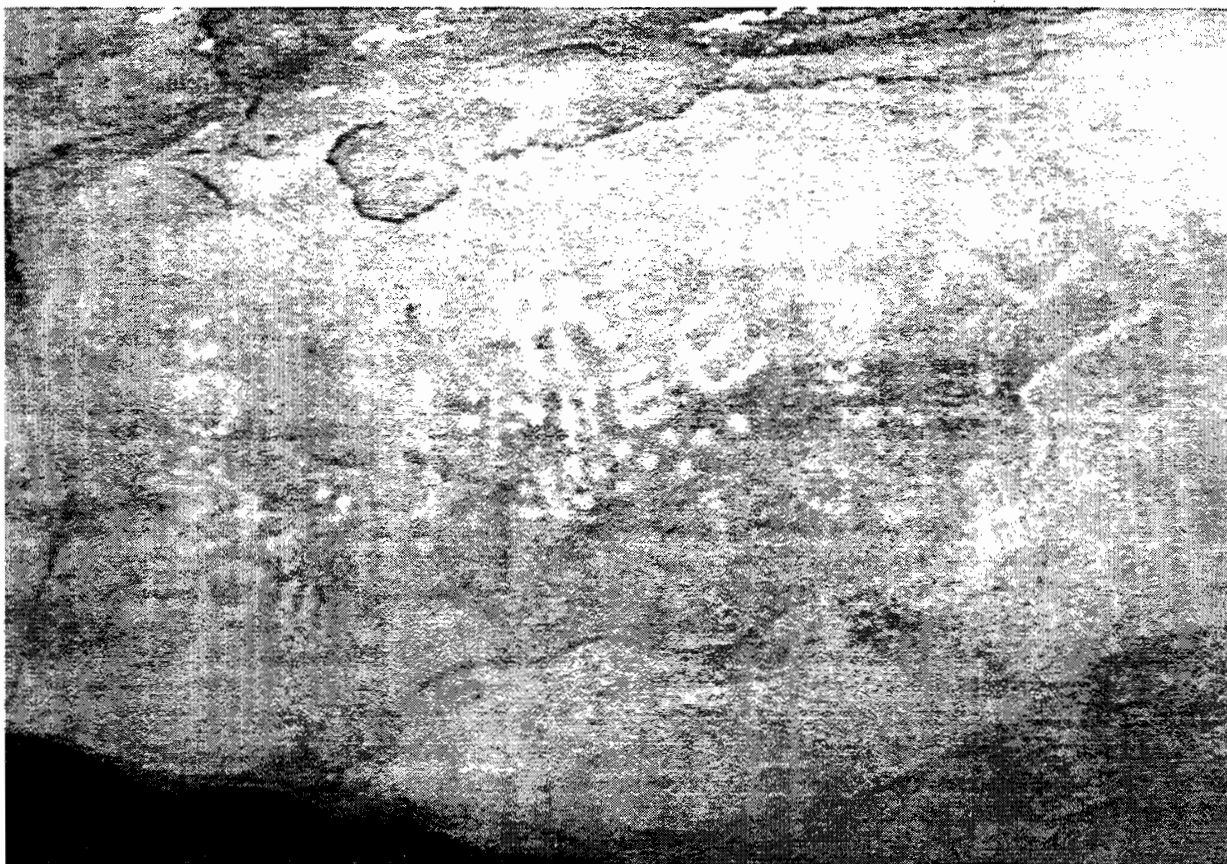
Dans l'histoire inconnue de cette écriture, on ne saurait pourtant exclure le rôle qu'ont dû jouer, à côté de l'imitation de techniques étrangères, l'ingéniosité des usagers eux-mêmes et les perfectionnements tentés par des individus aujourd'hui oubliés dont les essais ont tantôt avorté, tantôt réussi au point d'être adoptés par tout leur groupe social. C'est là pure spéculation, bien sûr, mais on remarquera que ces hypothèses décrivent exactement ce qui se passe depuis quelques dizaines d'années dans le monde berbérophone, où se multiplient les propositions et les efforts de modernisation de l'écriture. L'expansion du berbère dans l'espace et dans le temps permet de penser, même en l'absence de données tangibles, que la modification introduite dans une région ne gagnait pas nécessairement la totalité du domaine. Il ne faut pas oublier non plus qu'une écriture alphabétique est faite pour noter des articulations et qu'il faut donc tenir compte de la diversité dialectale. Celle-ci est plus ou moins reflétée par les alphabets, comme le montre aujourd'hui cet exemple touareg, déjà cité ailleurs: les Touaregs de l'Ahaggar ont une lettre pour *g* et une autre pour *g'*, alors que les Touaregs du Sud, en l'absence du phonème *g'*, ne connaissent évidemment que la première lettre. Or la géographie et l'état politique de l'Afrique du Nord ancienne ne permettent pas de croire que la langue qu'on y parlait ait été moins diversifiée qu'aujourd'hui. Qu'il s'agisse de l'expression orale ou de l'écriture, unité et diversité restent le leitmotiv des études berbères.

Lionel Galand

### Références bibliographiques

- Camps G. 1960, *Aux origines de la Berbérie: Massinissa ou les débuts de l'histoire = Libyca/Archéologie, Epigraphie*, Alger, 8.
- Camps G. 1996, Écriture libyque, dans *Encyclopédie berbère*, Aix-en-Provence, Édisud, art. E3.Écriture, p. 2564-2573 (l'article continue avec des contributions de H. Claudot-Hawad, Écriture *tifinagh*, p. 2573-2580, S. Chaker, Écriture (graphie arabe), p. 2580-2583, et D. Abrous, Le passage à l'écrit, p. 2583-2585).
- Carter G.F. 1976, An Epigraphic Geography or 'Kilroy (amongst others) was here', *The Geographical Bulletin*, 12, p. 6-23.
- Chaker S. & Hachi Sl. 2000, À propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. Réflexions du linguiste et du préhistorien, dans S. Chaker et A. Zaborski (éds), *Études berbères et chamito-sémitiques: Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Paris – Louvain, Peeters (SELAF 381, M.S. 15), p. 95-111.
- Cohen M. 1958, *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale et Klincksieck, 3 vol. (dont "Texte", cité ici).
- Drouin J. 1995, Formules brèves et formes graphiques en touareg, *Littérature orale arabo-berbère*, Paris, C.N.R.S., 22-23, p. 61-98.
- Février J.G. 1959, *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, nlle éd.
- Friedrich J. 1966, *Geschichte der Schrift*, Carl Winter – Universitätsverlag.
- Galand L. 1979, *Langue et littérature berbères: vingt-cinq ans d'études*, Paris, C.N.R.S.
- Galand L. 1991, Entre l'oral et l'écrit: le berbère, dans Cl. Baurain, C. Bonnet & V. Krings (éds), *Phoinikeia Grammata: lire et écrire en Méditerranée, Actes du Colloque de Liège, 15-18 novembre 1989*, Namur, Société des Études classiques, p. 703-715.
- Galand L. 1996, Du berbère au libyque: une remontée difficile, *LALIES, Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 16 (Carthage, 21 août-2 septembre 1995), Paris, Presses de l'E.N.S., p. 77-98.
- Kossmann M. 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- Littmann E. 1904, L'origine de l'alphabet libyque, *J.Asiatique*, 10<sup>e</sup> série, 4, p. 423-440.

- Mukarovsky 1981, Zur Herkunft der Tifinagh-Schrift, dans F. Trost, *Die Felsbilder des zentralen Ahaggar (Algerische Sahara)*, Graz, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, p. 36-38.
- Muzzolini A. 2001, Au sujet de l'origine de l'écriture libyque, *Lettre de l'Association des Amis de l'art rupestre saharien*, Saint-Lizier, 19, p. 23-26.
- O'Connor M. 1996, The Berber Scripts, dans P.T. Daniels & W. Bright (éds), *The World's Writing Systems*, New York – Oxford., Oxford University Press, p. 112-116.
- Rössler O. 1979, Die Numider: Herkunft, Schrift, Sprache, dans H.G. Horn & Ch.B. Rieger (éds), *Die Numider, Reiter und Könige nördlich der Sahara*, Rheinisches Landesmuseum Bonn, p. 89-97.
- Rössler O. 1980, Libyen von der Cyrenaica bis zur Mauretania Tingitana, dans *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit, Kolloquium vom 8. bis 10. April 1974*, Köln, Rheinland-Verlag (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 40).



Oued Tidebîrîne, Oua Helledjene (Algérie), foto HA